

350 Fifth Avenue, 34<sup>th</sup> Floor  
New York, NY 10118-3299  
Tel: +1-212-290-4700  
Fax: +1-212-736-1300; 917-591-3452

HUMAN  
RIGHTS  
WATCH

HRW.org

Le 24 février 2021

À l'attention du Dr. Manaouda Malachie  
Ministre de la Santé publique  
République du Cameroun

Objet : Transparence et responsabilité des dépenses liées au  
Covid-19

Monsieur le Ministre,

Nous espérons que vous vous portez bien. Nous vous écrivons au nom de Human Rights Watch, une organisation non gouvernementale indépendante qui suit la situation des droits humains dans plus d'une centaine de pays.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, nous plaidons auprès des gouvernements du monde entier, y compris du Cameroun, afin qu'ils veillent à ce que leurs dépenses relatives au Covid-19 soient transparentes et responsables et qu'elles apportent une aide aux populations conformément aux obligations de ces gouvernements vis-à-vis des droits humains.

Cette lettre entend exprimer nos préoccupations concernant la transparence des dépenses liées au Covid-19 en général, et plus spécifiquement sur une composante de la réponse du Cameroun face au Covid-19 à propos de laquelle la responsabilité du gouvernement a été mise en cause.

Human Rights Watch a déjà exprimé ses craintes concernant le manque de transparence dans les dépenses relatives au Covid-19 au Cameroun<sup>1</sup>. Dans le cadre de l'accord de Facilité de crédit rapide

Kenneth Roth, *Executive Director*  
**DEPUTY EXECUTIVE DIRECTORS**  
Michele Alexander, *Development and Global Initiatives*  
Emma Daly, *Media (Acting)*  
Barbara Pirto, *Operations (Acting)*  
Bruno Stagno Ugarte, *Advocacy*

Tirana Hassan, *Chief Programs Officer*  
Colin Mincy, *Chief People Officer*  
Dinah Pokempner, *General Counsel*  
James Ross, *Legal and Policy Director*  
**DIVISION AND PROGRAM DIRECTORS**  
Brad Adams, *Asia*  
Nicole Austin-Hillery, *United States*  
Eric Goldstein, *Middle East & North Africa (Acting)*  
Mausi Segun, *Africa*  
José Miguel Vivanco, *Americas*  
Hugh Williamson, *Europe and Central Asia*

Heather Barr, *Women's Rights (Acting)*  
Shantha Rau Barriga, *Disability Rights*  
Richard Dicker, *International Justice*  
Lama Fakih, *Crisis and Conflict*  
Bill Frelick, *Refugees' Rights*  
Arvind Ganesan, *Business and Human Rights*  
Steve Goose, *Arms*  
Amanda Klasing, *Women's Rights (Acting)*  
Zama Neff, *Children's Rights*  
Graeme Reid, *Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Rights*  
Daniel Wilkinson, *Environment and Human Rights (Acting)*  
**ADVOCACY DIRECTORS**

Maria Laura Canineu, *Brazil*  
Louis Charbonneau, *United Nations, New York*  
Farida Deif, *Canada*  
Kanae Doi, *Japan*  
John Fisher, *United Nations, Geneva*  
Meenakshi Ganguly, *South Asia*  
Bénédicte Jeannerod, *France*  
Sarah Holewinski, *Washington DC*  
Lotte Leicht, *European Union*  
Wenzel Michalski, *Germany*  
Måns Molander, *Sweden and Denmark*  
Elaine Pearson, *Australia*  
Yasmine Ahmed, *United Kingdom*

**BOARD OF DIRECTORS**  
Amy Rao, *Co-Chair*  
Neil Rimer, *Co-Chair*  
Zeid Ra'ad Al Hussein, *Vice Chair*  
Oki Matsumoto, *Vice Chair*  
Amy Towers, *Vice Chair, Treasurer*  
Catherine Zennström, *Vice Chair*  
Bruce Rabb, *Secretary*  
Akwasi Aidoo  
Lishan Aklog  
George Coelho  
Kimberly Marteau Emerson  
Loubna Freih  
Leslie Gilbert-Lurie  
Paul Gray  
Caitlin Heising  
Karen Herskovitz  
Judith Heumann  
Susan Kane  
Betsy Karel  
David Lakhdir  
Louisa Lee-Reizes  
Alicia Miñana  
Joan R. Platt  
Shelley Frost Rubin  
Ambassador Robin Sanders  
Bruce Simpson  
Joseph Skrzynski AO  
Donna Slaight  
Siri Stolt-Nielsen  
Marie Warburg  
Isabelle de Wismes  
Masa Yanagisawa  
Andrew Zolli

<sup>1</sup> « Cameroun : Enquêter sur l'utilisation du Fonds de solidarité pour la santé », publication de Human Rights Watch, 12 juin 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/06/12/cameroun-enqueter-sur-lutilisation-du-fonds-de-solidarite-pour-la-sante> ; Sarah Saadoun (Human Rights Watch), « Les fonds de la solidarité publique pour le Covid-19 gérés dans l'opacité par les

avec le Fonds monétaire international (FMI), le Cameroun s'est engagé à prendre plusieurs mesures en vue de « *l'utilisation efficace et transparente des fonds publics* », notamment à publier des rapports biennaux sur les dépenses relatives au Covid-19, à publier immédiatement les informations arriérées sur tous les contrats de services liés au Covid-19 ainsi que les informations de propriété effective des entreprises qui se sont vu octroyer des contrats, ainsi qu'à publier tout nouveau contrat lié au Covid-19 dans les 30 jours après son octroi<sup>2</sup>. D'après nos informations, le FMI a revu l'attente selon laquelle le gouvernement doit publier des documents liés au résultat des contrats.

D'après nos recherches, il apparaît que le gouvernement n'a pas honoré son engagement vis-à-vis du FMI. De fait, à notre connaissance, il n'a émis que deux documents portant sur les dépenses relatives au Covid-19. En juillet 2020, le ministère de la Santé publique a publié une déclaration de deux pages contenant quelques informations sur ses dépenses relatives au Covid-19.<sup>3</sup> En octobre, il a produit un second document, qui est difficile à trouver en ligne, énumérant des informations basiques sur certains contrats liés au Covid-19 signés entre mai et août 2020. Par ailleurs, il semble que le Contrôle supérieur de l'État du Cameroun (CONSUPE) ait commencé à effectuer un audit relatif au Covid-19.

La déclaration de juillet du ministère de la Santé publique, qui évoque 22 milliards FCFA de dépenses, ne mentionne que des catégories vagues, ne donnant pas réellement au public la possibilité de vérifier. Ne portant que sur les dépenses de santé, elle n'a en outre pas été actualisée depuis sa publication, il y a six mois. Même si le document d'octobre mentionne le nom d'un bénéficiaire effectif pour les entreprises ayant décroché un contrat, ce qui est positif, lui aussi est loin d'apporter une transparence significative, puisqu'il ne décrit le contrat qu'en

---

autorités camerounaises », tribune, *Le Monde*, 24 septembre 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/09/28/les-fonds-de-la-solidarite-publique-pour-le-covid-19-geres-dans-lopacite-par-les>.

<sup>2</sup> « Cameroon: Request for Disbursement Under the Rapid Credit Facility » (« Cameroun : Demande de remboursement dans le cadre de la Facilité de crédit rapide »), communiqué de presse, rapport et déclaration du directeur exécutif pour le Cameroun, Fonds monétaire international, 9 novembre 2020, <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/11/05/Cameroon-Request-for-Disbursement-Under-the-Rapid-Credit-Facility-Press-Release-Staff-Report-49865>.

<sup>3</sup> « Radio press release relating to the transparency of management on Covid-19, » communiqué de presse, République du Cameroun : Ministère de la Santé Publique, 29 juillet 2020, <https://www.minsante.cm/site/?a=fr/content/radio-press-release-relating-transparency-management-covid-19>.

quelques mots. Par ailleurs, nous n'avons pas pu le trouver, ni aucun contrat, sur le site Internet de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP)<sup>4</sup>.

Sachant qu'une bonne gouvernance est toujours cruciale pour faire respecter les droits humains, l'enquête que nous avons menée sur les hôtels réquisitionnés par le gouvernement camerounais dans le cadre de sa lutte contre le Covid-19 met en lumière en quoi le double choc d'une pandémie et d'une crise économique frappant de façon disproportionnée les personnes en état de pauvreté, accentue considérablement les enjeux. Nos recherches indiquent que le gouvernement n'a pas remboursé en totalité les frais des hôtels qu'il avait réquisitionnés entre mars et mai 2020 aux fins d'isolement de patients du Covid-19 suspectés ou potentiels, ce qui les a forcés à licencier ou réduire les salaires, avec un effet dévastateur sur leurs employés. Nos conclusions sont fondées sur quinze entretiens menés avec des propriétaires d'hôtel, gérants, employés, ainsi qu'avec des membres d'organisations locales de la société civile, dans la capitale, Yaoundé, ainsi qu'à Douala.

D'après nos informations, le gouvernement camerounais a réquisitionné au moins 30 hôtels à Yaoundé et Douala entre mars et mai 2020 afin de loger plus de 300 personnes pendant des périodes allant jusqu'à 3 mois, dont des personnes soupçonnées d'être infectées par le virus du Covid-19 et des voyageurs ayant pu être exposés à ce virus, ce qui a entraîné des frais considérables pour les hôtels. Alors que le gouvernement s'est engagé à dédommager les hôtels pour leurs frais de vivre et de couvert, selon cinq gérants d'hôtel et une personne avec un poste à haute responsabilité au sein du syndicat hôtelier, le gouvernement n'a versé que des remboursements très partiels à certains hôtels et n'a effectué aucun versement à d'autres. Or le coût élevé de la prise en charge de ces hôtes représente de fait un fardeau financier pour ces hôtels, à un moment où le secteur traverse de grandes difficultés en raison des restrictions des voyages dues à la pandémie.

Ce sont les employés de ces hôtels qui ont fait les frais de la décision du gouvernement de réquisitionner les hôtels sans les dédommager correctement. Selon la personne représentant le syndicat hôtelier, le taux d'employés placés au chômage technique ou dont le temps de travail a été réduit est plus élevé dans les

---

<sup>4</sup> « Agence de régulation des marchés publics », République du Cameroun, 2021, [http://armp.cm/Home.php?WD\\_ACTION=SCROLLTABLE&A50=5#tzA2](http://armp.cm/Home.php?WD_ACTION=SCROLLTABLE&A50=5#tzA2).

hôtels qui furent réquisitionnés que dans les autres. Human Rights Watch a rencontré cinq personnes qui avaient été employées dans ces hôtels à Douala. Elles ont décrit les difficultés qu'elles ont traversées après avoir perdu leur emploi, avoir vu leur temps de travail réduit ou été forcées de travailler pour un salaire diminué ou nul – des problèmes accentués par l'absence de toute aide de la part du gouvernement, que ce soit à travers un programme préexistant ou une aide spécifique au Covid-19.

Une mère de deux enfants travaillant comme secrétaire dans un hôtel de Douala qui fut réquisitionné nous a expliqué que son temps de travail avait été réduit et qu'elle recevait dorénavant un tiers de son salaire passé. Elle nous a décrit le stress de ne pas pouvoir s'en sortir au quotidien : *« C'est devenu difficile d'arriver à la fin du mois, avec la nourriture à payer, les frais de scolarité des enfants, les frais de transport, les factures d'eau et d'électricité, le loyer, les dépenses de santé [...] L'État ne nous a pas aidés. »* Une autre femme, qui travaille toujours à plein temps comme gestionnaire événementielle pour un hôtel de Douala qui fut réquisitionné, a déclaré qu'elle ne recevait désormais qu'une fraction de son salaire passé, voire, certains mois, rien du tout. *« J'ai été obligée de placer mes deux enfants chez mon frère, qui les loge, les nourrit et leur paye les frais de scolarité »*, a-t-elle témoigné.

Human Rights Watch reconnaît que la pandémie et la crise économique qu'elle a déclenchées a forcé les gouvernements à prendre des décisions difficiles sur la façon dont il convient de dépenser des ressources limitées afin de protéger au mieux la population. Cependant, le cas de ces hôtels souligne à quel point il est important de prendre ces décisions de dépense de façon totalement transparente et responsable, afin que le public puisse avoir confiance en l'intégrité des décisions gouvernementales.

À la lumière de ces conclusions, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir répondre aux questions suivantes d'ici le **16 mars 2021**, afin que nous puissions en tenir compte dans un document que nous publierons à ce sujet.

1. Le gouvernement camerounais a-t-il diffusé ou publié d'autres informations sur les dépenses liées au Covid-19, en dehors des deux documents du ministère de la Santé mentionnés dans cette lettre ? Si c'est le cas, merci de

bien vouloir nous fournir ces documents et/ou l'adresse URL où ils peuvent être consultés.

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de publier de nouvelles informations, ou une actualisation des informations, portant sur les dépenses liées au Covid-19 ?
3. Le document du ministère de la Santé énumérant les contrats octroyés entre mai et août 2020 en lien avec le Covid-19 est-il disponible sur le site Internet de l'Agence de régulation des marchés publics ? Si oui, pourriez-vous nous expliquer comment on peut y accéder depuis la page d'accueil ? Le ministère a-t-il l'intention d'actualiser les informations contenues dans ce document ? A-t-il l'intention de publier les contrats réels ?
4. Quels sont les termes de référence de l'audit en cours ? Cet audit couvrira-t-il les dépenses liées au Covid-19 hors ministère de la Santé, comme les hôtels qui furent réquisitionnés l'année passée ?
5. Le gouvernement a-t-il aussi recruté une société indépendante pour effectuer un audit, conformément à son engagement auprès du FMI ?
6. Combien d'hôtels, situés dans quelles villes, le gouvernement a-t-il réquisitionnés dans le cadre de ses efforts d'isolement des personnes ayant pu être exposées, ou infectées par le virus du Covid-19 ?
7. En vertu de quelles lois ou réglementations le gouvernement est-il autorisé à réquisitionner des hôtels ou d'autres entreprises privées pour lutter contre la pandémie ?
8. Des lois ou réglementations régissant le remboursement ou le dédommagement des hôtels étaient-elles en vigueur lorsque leurs locaux ont été réquisitionnés pour la lutte contre le Covid-19 ? Si c'est le cas, pourriez-vous détailler ces règlements ?
9. Le gouvernement a-t-il remboursé des hôtels qu'il avait réquisitionnés dans le cadre de ses efforts pour isoler les personnes ayant pu être exposées, ou infectées par le virus du Covid-19 ? Si oui, combien a-t-il versé et combien ces hôtels ont-ils demandé pour couvrir leurs dépenses ?
10. Le gouvernement a-t-il apporté une aide aux personnes dont les revenus ont été réduits par la pandémie de Covid-19, ou au secteur hôtelier ?

Veillez apporter toute information supplémentaire que vous jugerez utile pour nous donner une vision plus complète ou plus précise des sujets abordés dans cette lettre.

Vous remerciant pour votre attention, nous serions par ailleurs très heureux d'avoir l'opportunité de vous rencontrer virtuellement, ou de participer à une réunion virtuelle avec des membres de votre équipe, afin de discuter plus avant de ces sujets. Pour planifier un rendez-vous, ou pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse [somayan@hrw.org](mailto:somayan@hrw.org).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations,



Mausi Segun  
Directrice exécutive  
Division Afrique



Arvind Ganesan  
Directeur  
Division Entreprises et droits humains

Copie à : M. Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire du Cameroun